

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (2015)
Heft: 2064

Buchbesprechung: Ouvrez les cahiers! Collection vaudoise 19e-20e siècles [Yvonne Cook, Geneviève Heller, Sylviane Tinembart]

Autor: Jeanneret, Pierre

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les banques suisses toujours trop grandes pour faire faillite

L'exigence de fonds propres a pour but de changer le comportement des banques

Jean-Daniel Delley - 26 décembre 2014 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/27046>

Dans son [rapport](#) qui vient d'être publié, le groupe d'experts chargé par le Conseil fédéral de développer la stratégie en matière de marchés financiers accorde une bonne note à la Suisse.

Pour ce qui est de la stabilité du système financier, notre pays a joué un rôle de pionnier en matière de mesures prudentielles: niveau des fonds propres, liquidités et répartition des risques. Pourtant, notent les experts, même la mise en œuvre exhaustive de ces mesures ne résoudra pas le problème du *too big to fail*, à savoir l'intervention financière des pouvoirs publics en cas de défaillance de l'une des deux grandes banques helvétiques. En clair, UBS et Credit Suisse continuent de bénéficier d'une garantie implicite de l'Etat.

La révision de la loi fédérale sur les banques, entrée en vigueur le 1er mars 2012, a

d'emblée placé notre pays dans le peloton de tête de la régulation, aussi bien en ce qui concerne la rapidité de la réaction que le niveau des exigences. Mais depuis lors d'autres places financières - Londres et New York notamment - ont rattrapé leur retard et même dépassé les exigences du *swiss finish*.

D'ailleurs, le respect de ces règles prudentielles à l'échéance de 2019 n'exigera des deux grandes banques que 4 à 5% de fonds propres par rapport à leur bilan. Il y a une année, Eveline Widmer-Schlumpf évoquait un taux de 6 à 10%, ce qui provoqua aussitôt une chute du cours de leurs actions. Une réaction qui n'a rien pour surprendre puisque le rendement diminue en fonction de l'importance des fonds propres.

A noter qu'un rendement élevé obtenu grâce à un faible niveau de fonds propres résulte d'une

prise de risques dont les actionnaires ne supporteront pas les effets négatifs, mais bien les contribuables.

On voit bien l'enjeu. Des règles sévères en matière de fonds propres visent à éviter que la collectivité ne soit sollicitée en cas de défaut des établissements bancaires. Cette sévérité devrait conduire ces derniers à revoir leur modèle d'affaires en écartant les opérations à risques qui procurent des rendements sans rapport avec la santé de l'économie globale.

L'économiste américaine [Anat Admati](#) n'hésite pas à proposer un taux de 20 à 30%, un *ratio* de levier qui permettrait d'éviter la multiplication des mesures de contrôle et garantirait un système bancaire au service de l'économie, alors qu'aujourd'hui ce système représente plutôt un risque pour l'économie.

L'histoire de l'école vaudoise à travers celle des cahiers d'élèves

Yvonne Cook, Geneviève Heller, Sylviane Tinembart, *Ouvrez les cahiers! Collection vaudoise 19e-20e siècles*, La Chaux-de-Fonds et Pontarlier, Ed. du Belvédère, 2014, 175 pages

Pierre Jeanneret - 09 janvier 2015 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/27067>

Voici un ouvrage original qui contient peu de texte et qui est

néanmoins fort instructif. Il est basé essentiellement sur des

documents visuels, assortis de brefs commentaires explicatifs.

Il suit une démarche chronologique. Chaque période est donc précédée d'une introduction synthétique, qui rappelle les dates clés de l'histoire de l'école dans le canton de Vaud, ses grandes mutations, ainsi que l'introduction et l'application des théoriques pédagogiques: par exemple celle de Friedrich Froebel et sa méthode visant à susciter le travail manuel et artistique créatif de l'enfant, ou celle, plus connue, de Maria Montessori.

Les cahiers d'école sont riches en informations, tant sur l'évolution des branches enseignées et leur contenu que sur les outils pédagogiques et les moyens techniques au service de l'écriture (porte-plume, stylo, crayon de couleur, etc.) Pour celles et ceux d'entre nous qui les ont connus, voire conservés, ils demeurent des témoins visibles, assortis d'un brin de nostalgie, de notre vie scolaire, avec ses joies et ses peines. Ils sont accompagnés du fameux «*carnet journalier*» qui recense les tâches, les «*devoirs*» à accomplir.

La collection présentée ici provient de la [Fondation vaudoise du patrimoine scolaire](#), sise à Yverdon-le-Bains. Il est cependant évident que l'intérêt du livre déborde largement les frontières vaudoises, vu les similitudes - malgré certaines différences - entre les systèmes scolaires dans les différents cantons romands, sinon suisses.

Deux des auteures, Yvonne

Cook et Sylviane Tinembart, sont des spécialistes diplômées des sciences de l'éducation. La troisième, l'historienne Geneviève Heller, bien connue pour sa remarquable thèse *Propre en ordre* consacrée à l'hygiène et à la morale qui l'accompagne, s'est surtout consacrée ces dernières années à l'école.

Les cahiers retenus ne l'ont pas été pour leur beauté ou leur originalité particulières, mais parce qu'ils sont représentatifs des époques concernées et de leurs spécificités.

Un chapitre liminaire est consacré à l'école enfantine. A titre d'exemple, on relèvera le dessin «*Pompiers tenant une lance d'incendie*», qui constitue un entraînement, sous une forme ludique, à tracer des lignes horizontales, dans le cadre de la pré-écriture. Puis, pour l'école primaire, l'ouvrage procède par grandes périodes, allant de 1830 à nos jours. Entre 1830 et 1860, le support essentiel est l'ardoise, dont l'usage perdurera d'ailleurs jusqu'au milieu du 20e siècle en tout cas.

Le cahier est donc considéré comme un objet précieux, dont il convient de remplir toutes les pages pour n'en point gaspiller les feuillets. Une grande importance est accordée à la calligraphie, celle-ci étant souvent mise au service de sentences morales. Quant à l'enseignement du calcul, il vise la vie professionnelle future d'une population le plus souvent rurale et modeste. De même, le dessin (par exemple

celui d'une machine à vanner les céréales) sera utile aux artisans et aux ouvriers.

Rendue obligatoire et gratuite par la Constitution fédérale de 1874, l'instruction publique a atteint vers 1900 un développement remarquable dans le canton. Avec l'arrêté du 31 janvier 1891, le matériel scolaire de base est désormais fourni gratuitement: notamment l'ardoise, les cahiers avec buvard, la fameuse boîte en bois destinée à contenir les crayons et le porte-plume, dont les aînés parmi les lectrices et lecteurs de DP se souviennent bien. En revanche, le sac d'école (si possible en peau) reste à la charge des familles. Son achat constitue un grand moment dans la vie de l'enfant.

La qualité de l'écriture manuscrite continue de faire l'objet de la plus grande attention. Mais combien l'usage du porte-plume trempé dans l'encrier se révèle difficile! L'encre génère «*pâtés*» et taches qui sont sanctionnés.

On s'amusera à la lecture de locutions du parler local considérées comme vicieuses: ainsi sont stigmatisés «*crochon*», «*croussille*», «*déguiller*», «*dépendre*»... Les puristes ne les reprochaient-ils pas à C.-F. Ramuz lui-même? La comptabilité reste importante pour la tenue d'un ménage ou la gestion d'un atelier ou d'une petite entreprise. Les cartes de géographie sont dûment dessinées et coloriées par

l'élève, ce qui constituait à nos yeux un excellent moyen mnémotechnique, dont nous regrettons l'abandon. On notera aussi que certains travaux scolaires sont réservés «*au sexe*» (féminin), mais comme ils ne concernent guère les cahiers, l'ouvrage n'en fait que peu état.

Les années 1950 à 1970 apportent de grands changements. C'est l'époque des Trente Glorieuses, de la prospérité économique, de l'intégration des méthodes actives. Une époque marquée aussi par la diminution du nombre d'élèves par classe et l'introduction de la mixité. Les cahiers perdent leur austérité et sont désormais riches en illustrations. L'écriture est souvent exercée sur des textes inventés (compositions). En géographie, une large place continue à être accordée aux

différentes régions du canton, par exemple celle de la Venoge, avec ses villes et autres cours d'eau.

Dès 1980, le volume du matériel papier distribué à l'élève augmente considérablement. Le cahier est de plus en plus remplacé par des fiches, photocopies ou brochures. La «*fourre*» destinée à le protéger, qui faisait le bonheur des mamans(!) disparaît progressivement, mais peut-être aussi avec elle la conscience par l'enfant du caractère précieux du matériel scolaire.

L'image prend une importance croissante. Néanmoins on observe des constantes: ainsi l'apprentissage de base de l'écriture manuscrite, remise en question aujourd'hui, on le sait, par les tenants du tout informatique. Les nouvelles

théories grammaticales s'imposent, avec notamment le concept de «*suite du verbe*»... qui souvent précède celui-ci dans la phrase! Le parler local, jadis stigmatisé, est désormais intégré dans l'enseignement de la langue, comme spécificité régionale et témoin de la multiculturalité: un petit lexique propose donc «*clopet*», «*chenoille*» ou «*pottu*»... L'apprentissage, de manière générale, se veut plus ludique.

Un ouvrage comme *Ouvrez les cahiers!* sera-t-il possible dans 50 ans, au vu de l'usage croissant du clavier? «*Quelles seront à l'avenir les traces tangibles de la pratique scolaire?*» C'est sur cette interrogation que se clôt le livre. Notons que la même question se pose pour les sources dont disposera l'historien des décennies futures.

La communication scientifique ne fonctionne pas à sens unique

Les décideurs politiques peinent à tenir compte des informations livrées par les études scientifiques

Invité: René Levy - 06 janvier 2015 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/27055>

Les médias suisses (et pas seulement eux) s'accordent sur le fait que la science doit rendre des comptes à la société et qu'inversement la société a besoin de résultats scientifiques. Il ne fait pas de doute que la concrétisation de cette vision, en soi incontestable, nécessite une communication accrue et de

meilleure qualité de la part de la science.

Constatant un important «*besoin d'orientation sur la science et ses conséquences*», deux responsables de la fondation *Science et Cité* ont rappelé cette exigence dans une récente tribune ([NZZ du 25.11.2014](http://www.nzz.ch/politique/science-et-cite-1.131101)). Ils y plaident pour

l'amélioration et la professionnalisation de la communication scientifique.

Si la situation était aussi simple, les efforts de «*transfert*» considérables et parfaitement professionnels entrepris par le Fonds national de la recherche scientifique, notamment quand il s'agit de